

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 avril 2017**

Date de la convocation : 27 mars 2017 Date d'affichage : 27 mars 2017	Nombre de membres en exercice : 6 Nombre de votants : 5 Nombre de procuration : 1
<i>L'an deux mille quinze, le 03 avril 2017, le conseil municipal de cette commune, dûment convoqué le 27 mars 2017, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Louis Jean BOREL</i>	Présents : BOREL Louis Jean, PEAGNO Jean-Pierre, GRANON Jonathan, Thomas VERNAY Absents ayant donné procuration : Joël MAZALAIGUE à Jonathan GRANON
Secrétaire de séance : Jonathan GRANON	Absent(s) excusé(s) : PELTIER Ludivine

ORDRE DU JOUR (ouverture de la séance à 18 heures 00)

- Approbation du procès-verbal des délibérations du 28 février 2017
La lecture du procès-verbal du registre des délibérations du 28 février 2017 ne fait l'objet d'aucune remarque, il est adopté à l'unanimité.
- Délibération 1/2017 – 03/04/2017 – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2017
Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de voter les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de fixer :
- TAXE HABITATION : 13.88 %,
- TAXE FONCIERE BATI : 9.18 %,
- TAXE FONCIERE NON BATI : 29.54 %.
Le Conseil Municipal charge et donne signature à Monsieur le Maire pour gérer ce dossier.
Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
- Délibération 2/2017 – 03/04/2017 – Votes des comptes administratifs
Le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur BOREL Louis Jean, Maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par Monsieur Louis Jean BOREL, après s'être fait présenté le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;
1° Lui donne acte de la présentation fait du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés	0.00	0.00	16 863.52	0.00	16 863.52	0.00
Opérations de l'exercice	147 178.65	170 015.50	130 621.43	150 562.27	277 800.08	320 577.77
TOTAUX	147 178.65	170 015.50	147 484.95	150 562.27	194 663.60	320.577.77
Résultat de clôture		22 836.85		3 077.32		25 914.17
Restes à réaliser	0.00	0.00	900.00	0.00	900.00	0.00
TOTAUX CUMULES	147 178.65	170 015.50	148 384.95	150 562.27	295 563.60	320 577.77
RESULTATS DEFINITIFS		22 836.85		2 177.32		25 014.17
COMPTE ADMINISTRATIFS ANNEXES – Service des Eaux						
Résultats reportés	0.00	20 283.60	0.00	93 466.34	0.00	113 749.94
Opérations de l'exercice	35 200.49	31 308.68	56 218.45	237 285.62	91 418.94	268 324.30
TOTAUX	35 200.49	51 322.28	56 218.45	330 751.96	91 418.94	382 074.24

Résultat de clôture	0.00	16 121.79	0.00	274 533.51		290 655.30
Reste à réaliser	0.00	0.00	293 721.76	60 000.00	293 721.76	60 000.00
TOTAUX CUMULES	35 200.49	51 322.28	349 949.21	390 751.96	385 140.70	442 074.24
RESULTATS DEFINITIFS		16 121.79		40 811.75		56 933.54
COMPTE ADMINISTRATIFS : Régie des Transports						
Résultats reportés		21 816.74			0.00	21 816.74
Opérations de l'exercice	2 187.23	20 272.33			2 187.23	20 272.33
TOTAUX	2 187.23	42 089.07			2 187.23	42 089.07
Résultat de clôture		39 901.84				39 901.84
Reste à réaliser						
TOTAUX CUMULES	2 187.23	42 089.07			2 187.23	42 089.07
RESULTATS DEFINITIFS		39 901.84				39 901.84

2° Constate, pour la comptabilité, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations : MM BOREL Louis Jean, PEAGNO Jean-Pierre, GRANON Jonathan, VERNAY Thomas

Ont donné procuration : MAZALAIGUE Joël à GRANON Jonathan

Absente excusée : PELTIER Ludivine

Fait et délibéré, le jour, mois et an susdits.

4. Délibération 3/2017 – 03/04/2017 – Votes du budget primitif 2017

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2017 de façon détaillée.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses article l.1612-1 et suivants et L.2311-1 à L.2343-2,

Vu la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République, et notamment ses articles 11 et 13,

Considérant l'obligation de voter le budget primitif avant le début de l'exercice auquel il se rapporte (art.7 de la loi n°82-213 du 2 mars 1982),

Précise que le budget de l'exercice 2017 a été établi en conformité avec la nomenclature M14.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés,

Adopte le budget primitif de la Commune de GLANDAGE de l'exercice 2017, arrêté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	120 035.78	120 035.78
FONCTIONNEMENT	302 075.17	302 075.17
TOTAL	422 110.95	422 110.95

5. Délibération 4/2017 – 03/04/2017 – Votes du budget Eau et Assainissement 2017

Monsieur le Maire présente le budget Eau et Assainissement 2017 et précise que le budget Eau et Assainissement a été établi en conformité avec la nomenclature M49.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés,

Adopte le budget Eau et Assainissement de la Commune de GLANDAGE de l'exercice 2017, arrêté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	499 172.73	499 172.73
FONCTIONNEMENT	57 573.32	57 573.02
TOTAL	556 746.05	556 746.05

6. Délibération 5/2017 – 03/04/2017 – Votes du budget Régie des transports 2017

Monsieur le Maire présente le budget Régie des Transports 2017 et précise que ce budget a été établi en conformité avec la nomenclature M43.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés,
Adopte le budget primitif de la Commune de GLANDAGE de l'exercice 2017, arrêté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	0.00	0.00
FONCTIONNEMENT	62 582.19	62 582.19
TOTAL	62 582.19	62 582.19

Commune de GLANDAGE

Registre des délibérations du conseil municipal

Emargements des membres du conseil municipal du 03 avril 2017	
Nom et Prénom	Signature
Joël MAZALAIGUE,	Absent, a donné procuration à Jonathan GRANON
Thomas VERNAY,	
Ludivine PELTIER,	Absente
Jonathan GRANON	
Louis Jean BOREL, Maire	Ne prend pas part à la délibération vote des comptes administratifs 2016
Jean-Pierre PEAGNO, 1 ^{er} adjoint	